

NOTE DE FRAIS

Etablie par le capitaine de l'équipe et à renvoyer au Comité du Gers
dès le lendemain du championnat

Aucune note de frais reçue plus de 10 jours après le championnat ne sera remboursée

Madame, Monsieur :

Adresse :

Date, lieu et catégorie du championnat:

.....

Départ : commune du club: Arrivée : commune du championnat

Le kilométrage sera vérifié par le comité

Frais engagés : **pièces justificatives indispensables pour tous les frais.**

Déplacement - Nb de KM AR : x 0.15€/km =

Péages: =

Repas (18€ par repas maximum) =

Frais d'hôtellerie (suivant accord préalable du délégué) =

Petits déjeuners =

Total à rembourser=

Le à

Signature